



**BILAN INTERMÉDIAIRE
DES
16 GROUPES PROJET EUROPE**

**Conférence Nationale du Mouvement Démocrate
8 février 2009**

SOMMAIRE

- 1. VUE D'ENSEMBLE DE LA MÉTHODE DES GROUPES PROJET EUROPE, P.3**
- 2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RÉFLEXION PAR GROUPE PROJET, P. 4-12**
- 3. BILAN DES RÉUNIONS TENUES ET PROGRAMMÉES, P. 13-14**
- 4. CONTACTS, P. 15-16**

1. VU D'ENSEMBLE DE LA MÉTHODE DES GROUPES DE PROJET EUROPE

Marielle de Sarnez, Vice-présidente du Mouvement Démocrate, en charge du Projet européen, a souhaité mettre en place 16 groupes de projet afin de travailler à l'élaboration de notre projet et de participer à la préparation des prochaines Conventions européennes du Mouvement Démocrate.

Plus de 3 000 adhérents du Mouvement Démocrate se sont inscrits dès le mois d'octobre 2008 au sein de ce dispositif. Depuis lors, les 16 groupes projet Europe ont tenu 65 réunions dans toute la France.

Les réunions ont été très riches d'enseignements grâce aux rencontres effectuées avec des personnalités des secteurs économiques, sociaux, associatifs et universitaires, aux visites de terrain préparées en partenariat avec les Mouvements départementaux et aux débats participatifs avec les adhérents.

Parmi les rencontres de personnalités, on peut citer à titre d'exemples Tony VENABLES, Directeur de European Citizen Action Service (ECAS), Jean-Marc ROIRANT, Président du Forum Civique Européen, Pierre Georges DACHICOURT, Président du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMM), Henri MALOSSE, Président du Groupe Employeurs du Comité Economique et Social Européen (CESE), Bertrand BOUCHET, Président du Club des Organismes de Recherche Associés à Bruxelles, Jacques MAIRE, Président du Conseil Scientifique du Comité français de l'Energie, Jean-Pierre BOURGUIGNON, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques.

Parmi les visites de terrain préparées en partenariat avec les Mouvements départementaux, on peut citer à titre d'exemples le Parlement européen à Strasbourg et à Bruxelles, les Chantiers navals à Saint-Nazaire, le centre de rétention de Metz Queuleu, le Technoparc de Poissy, le centre ITER à Manosque, le synchrotron Soleil au cœur du plateau de Saclay, le Pôle économique Saint-Charles de Perpignan, l'école Diwan à Rennes, le centre de formation des Compagnons du Devoir à Limoges.

Les réunions décentralisées des Groupes projet ont également donné lieu à un très bon accueil par la presse quotidienne régionale et locale avec des parutions dans Ouest France, La Voix du Nord, Paris Normandie, Le Populaire, Le Courrier de l'Ouest, La République, L'Indépendant, Le Bien Public, Presse Océan, L'Echo de la Presqu'île.

2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RÉFLEXION

Les synthèses suivantes dressent les principaux constats et questionnements soulevés par les Groupes projet Europe. Elles ont été établies par les équipes de coordination et d'animation des Groupes projet. Elles sont soumises au débat public à travers la plateforme de blogs projet Europe qui sera lancée dans les prochains jours.

2.1 IDENTITÉ ET VALEURS

L'Europe, c'est d'abord un projet de société unique à la surface de la planète. Proclamer nos valeurs, affirmer notre identité, écrire ce à quoi nous croyons, montrer le chemin, imaginer à nouveau notre destin commun : ce sont les premières exigences de la refondation du projet européen.

La dernière décennie a marqué le temps européen du doute et du repli, des fractures, des contradictions et des remises en cause. Les États européens n'ont pas su adapter leur offre politique aux inquiétudes et aux demandes des peuples, que ce soit en termes de libertés, de protection sociale ou de sécurité. Ils n'ont pas su non plus apporter des réponses sur l'état du monde, devenu inquiétant et multipolaire.

Il faut convenir que la remise en marche de l'Europe relève d'un élan renouvelé, d'une pensée et d'un projet refondés. Les valeurs défendues dans ce but, la liberté, la responsabilité, la justice, la solidarité, sont toutes fondées sur la dignité de la personne humaine. Elles sont celles du Mouvement Démocrate et du Parti Démocrate Européen.

Ces valeurs doivent se retrouver dans le projet de refondation que le Mouvement Démocrate va écrire. L'humanisme européen, c'est également un équilibre à trouver entre le respect des Nations et la construction d'un ensemble communautaire. Un compromis intelligent à trouver contre les partisans d'une identité exclusive et du repli sur soi et les rêves utopiques d'une superstructure qui se superposerait en les étouffant.

Finalement, la réflexion sur les valeurs légitime trois priorités politiques : hâter l'Europe du droit et de la personne humaine ; installer l'Europe des savoirs et de l'éducation ; relancer l'Europe autour de nouveaux grands projets communs.

2.2 FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Le fonctionnement de l'Union européenne peut dérouter même les plus avertis des citoyens. Pour devenir acteurs de l'Europe, nous devons écrire ensemble un projet de refondation européenne et définir des modalités de conduite de ce projet qui soient adaptées aux exigences citoyennes du monde contemporain.

À l'issue d'une construction d'abord et avant tout économique, marquée par la création de la CECA en 1951, le Traité de Rome, l'Acte Unique européen de 1986 et le Traité de Maastricht de 1992, l'Union européenne a procédé à un élargissement spectaculaire, montant son nombre d'États membres à 27. Pour autant, aucune démocratisation substantielle des institutions communautaires n'a été conduite. C'est toujours le Conseil européen qui domine le triangle institutionnel, même si le Parlement européen gagne en légitimité dans le débat institutionnel et public.

Le Traité de Lisbonne établi le 13 décembre 2007 mais en attente de ratification à la suite du « non » irlandais peut apporter une nouvelle dimension, plus intégrée et plus démocratique. Les mécanismes de codécision avec le Parlement européen seraient alors immédiatement étendus à de nouveaux enjeux tels que la politique agricole et rurale, la politique de la mer, la justice, les affaires intérieures. En attendant, il est urgent de résorber le gigantesque fossé qui sépare les citoyens des institutions européennes.

2..3 UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Seule l'Europe est capable d'apporter une réponse à la crise du modèle capitaliste. Aujourd'hui, les Européens disposent d'une monnaie qui les protège. Il convient désormais de bâtir une véritable politique économique européenne appuyée par de puissants instruments de régulation de l'économie de marché, en cohérence avec une ambition sociale au service de la protection des populations actives ou précaires.

L'idée fondamentale que le capitalisme portait, celle qui a échoué aussi, était que la somme des intérêts particuliers faisait l'intérêt général. Aux sources de la crise financière qui entraîne aujourd'hui la crise économique et sociale que nous connaissons se trouvent quelques comportements particuliers, encouragés par l'idée que l'argent et l'avoir étaient au centre de tout, et la création de richesses le seul objectif. Face à la crise économique qui s'en suit, nous avons besoin d'une gouvernance économique européenne. Comme sur tant d'autres sujets clés, les seules réponses nationales, sans être insignifiantes, sont insuffisantes.

Le modèle européen que nous défendons rend la gouvernance des enjeux économiques et sociaux indissociables. La politique économique que nous voulons repose sur des instruments de régulation efficace, c'est-à-dire une commission bancaire européenne, une autorité européenne des marchés financiers, un régulateur européen, de nouvelles règles comptables et une fiscalité harmonisée. L'Europe économique et sociale que nous dessinons enfin, c'est en temps de crise une Europe qui relance et qui protège. Par exemple, par un grand emprunt européen pour appuyer chaque État membre dans la gestion des urgences indépendamment de leur état d'endettement respectif. Par exemple encore, par la taxation d'un faible montant sur les transactions monétaires internationales afin de dégager des recettes au service des salariés victimes.

2..4 AFFAIRES SOCIALES

C'est à l'attention portée aux plus faibles que l'on mesure la valeur d'une société. Et c'est la vocation de l'Europe de porter au plus haut les valeurs de justice, de solidarité et d'entraide. Les peuples exigent une Europe qui les protège dans leur travail ou leur santé, et qui protège leurs aînés et leurs enfants.

Avant la crise, on estimait déjà que 100 millions de citoyens de l'Union européenne étaient exposés ou en situation de pauvreté. Les dernières actualités confirment que les taux de croissance des pays développés sont en passe de devenir parmi les plus faibles depuis l'immédiat après-guerre. Les conséquences sociales tant en termes d'emplois que de revenus s'annoncent dramatiques.

Plus que jamais, la construction d'une Europe sociale est vitale. Elle est l'un des éléments essentiels du projet de société qui rassemblera les Européens. À ce titre, le développement d'un droit du travail cohérent en Europe doit permettre de définir de nouveaux équilibres entre la nécessaire protection des salariés et la recherche de compétitivité. Le premier objectif doit donc être de doter l'Union européenne d'un socle de compétences robustes qui permet de compléter l'édifice du marché unique.

La campagne européenne qui s'ouvre est une occasion unique d'élaborer une feuille de route sociale, annonciatrice de nouveaux droits et de protections solides face aux aléas de la vie et aux soubresauts économiques. La protection de la santé des populations, la défense des droits sociaux, au travail et en dehors, la protection des publics fragiles sont autant de sujets sur lesquels il faut construire le progrès social à l'échelle de l'Union.

2..5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Europe est le continent où le réchauffement climatique est le plus rapide. Ironie du sort quand on sait que la notion de développement durable est née chez nous, il y a plus de vingt ans. La fonte des glaciers alpins, la répétition des sécheresses en méditerranée confirment que l'inaction coûtera bien plus chère que l'action. À l'échelle du monde, on estime à 250 millions le nombre de réfugiés climatiques d'ici à 2 050. Nous nous devons de réagir, de donner les réponses adaptées aux défis de notre planète et les promouvoir auprès des grandes puissances.

À l'occasion du débat que nous ouvrons ensemble sur notre avenir en Europe, la réconciliation de chacun d'entre nous autour d'un projet de développement durable est possible et vitale. Sans être neutres, les réponses nationales n'en demeurent pas moins partielles. Le défi repose sur notre capacité à substituer des coûts relatifs à l'importation d'énergie fossile par des bénéfices en termes de créations d'emplois. En ce sens, le rassemblement de nos forces et la ténacité de notre engagement s'avèrent nécessaires pour permettre à l'Europe de traiter les questions fondamentales qui s'imposent à nous.

Permettons aux peuples de participer activement à l'émergence de politiques publiques qui placent l'avenir des générations futures au cœur des priorités. Multiplions les projets durables à travers l'ensemble des secteurs d'activités économiques. Offrons aux petites et moyennes entreprises la possibilité de bénéficier d'un véritable plan de relance. Donnons-nous la chance de créer des emplois "non-délocalisables". Traduisons enfin le développement durable en des termes concrets et donnons une impulsion nouvelle pour une Europe responsable et solidaire.

2..6 AGRICULTURE ET MONDE RURAL

L'agriculture est à fois la base de notre alimentation, un secteur économique de première importance et un enjeu géostratégique fondamental. La population agricole représente près d'une petite moitié de la population mondiale. Parler d'agriculture, c'est parler du quotidien de la moitié de l'humanité. La récente crise alimentaire a rappelé au monde entier l'importance de ce secteur. Les prix agricoles baissent, en tendance, et frappent en premier les paysans du monde.

En Europe, l'agriculture est le seul secteur ayant fait l'objet d'une politique intergouvernementale approfondie. C'est l'alimentation qui a permis aux pères fondateurs de la Communauté européenne de franchir des seuils de non-retour, en termes d'interdépendance. Pour autant, 2014 est un horizon qui ressemble à un précipice avec une baisse drastique du budget agricole. Tous les mécanismes de régulation de marché ayant été démantelés, notre agriculture est désormais soumise à toujours plus de concurrence, et une volatilité accrue des prix.

En France, deux tiers des exploitations dégagent un revenu inférieur au Smic. Le monde paysan ne comprend pas ce qu'on lui reproche et se désespère de ce que l'on ne lui demande plus. La Politique agricole commune n'a plus de « politique » que le nom, puisqu'elle n'a plus d'objectifs. Elle doit consister à proposer un nouvel horizon, un nouveau cap, une nouvelle ambition à laquelle il convient de

lier l'avenir de notre monde rural, à travers les mécanismes de financements du développement rural, comme à travers le soutien aux PME et aux nombreux appels à projets prévus dans l'agenda 2000. Notre travail doit permettre de ne pas opposer les enjeux et les approches mais de les conjuguer en plaçant les politiques agricoles et rurales au cœur des politiques de développement.

2..7 ÉNERGIE

La dépendance énergétique de l'Union ne cesse de croître alors même que l'évolution de la consommation énergétique mondiale est tirée par les pays émergents. Notre avenir énergétique dépend également de la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit donc à la fois de poursuivre l'action déterminante de l'Union européenne en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de répondre à la situation de la dépendance énergétique des États membres - la récente crise du gaz avec la Russie l'a démontrée, et à l'augmentation préoccupante des besoins énergétiques mondiaux, notamment de la Chine et de l'Inde.

À l'horizon 2020, l'Union s'est fixée des objectifs ambitieux à travers la publication par la Commission européenne du paquet « Énergie Climat ». Il s'agit de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter à 20% la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité et d'augmenter de 20% l'efficacité énergétique. Aucun de ces objectifs ne pourra être atteint sans un engagement substantiel des États et des peuples. Et surtout sans une puissante coordination des politiques énergétiques nationales.

En France, malgré l'avance nucléaire et l'importance de nos productions renouvelables, notamment grâce à nos capacités hydrauliques, il nous faut préparer les énergies du futur, revoir à la hausse nos ambitions en matière d'efficacité énergétique. Nous devons intensifier la recherche et lever les verrous technologiques dans tous les domaines. Nous devons également réinvestir les questions essentielles comme le stockage des sources d'énergie, avec par exemple l'hydrogène, les moyens de production décentralisés.

L'urgence de ces questions comme le besoin de disposer de régulations fortes et cohérentes du secteur de l'énergie s'illustrent aujourd'hui par une augmentation spectaculaire des prix de l'énergie aux dépens des consommateurs finaux. Elle s'illustre aussi à l'échelle des besoins en investissements dans infrastructures comme les dommages engendrés par la tempête dans la région Sud-Ouest ont fini de nous en convaincre collectivement.

2..8 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, POLITIQUE RÉGIONALE ET TRANSPORTS

La réduction des inégalités territoriales entre les différentes régions de l'espace européen est un objectif majeur. L'accès aux services publics, éducation, transports, doit être le même pour tous partout sur le territoire de l'Union européenne.

Pour remédier aux fortes disparités entre régions européennes, la communauté européenne s'est attachée, dès les années 70, à développer une politique d'aide aux territoires les plus fragiles avec le Fonds européen de développement régional (FEDER). Dans les années 80, les adhésions de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal ont accru les besoins en aide compte tenu des grandes disparités économiques et sociales que présentaient ces nouveaux pays. Ainsi, l'objectif de cohésion est-il devenu un des objectifs prioritaires de l'Union européenne en 1992 à travers le Traité de Maastricht. Au 1er janvier 2007, c'est la politique régionale dite de « cohésion » qui est entrée en vigueur, prévoyant des

objectifs de convergence pour les pays en retard, de compétitivité régionale, d'emploi et de coopération territoriale.

Derrière ce processus historique, il y a une vision de l'aménagement ou du développement du territoire européen qui donne à penser qu'il existe un « modèle européen » qui pourrait être dupliqué sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des régions. Paradoxalement, aucune politique d'envergure n'est prévue pour développer une réflexion urbaine de qualité : quelle ville européenne pour demain ? Quelle gestion des banlieues ? Comment promouvoir un plan européen en faveur de l'habitat ? De même, la politique des transports a des résultats pour l'instant bien minces. Les politiques régionales et de transport devront s'adapter aux nouvelles problématiques : urbanité, ruralité, déplacements, mobilité durable. C'est le cœur des travaux du groupe projet Aménagement du Territoire, Politique régionale et Transports.

2..9 POLITIQUE DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Près de la moitié de la population européenne vit à moins de 50 kilomètres du littoral. La mer et ses ressources contribuent fortement à l'activité économique de l'Union européenne, à travers les pêches, les ressources énergétiques et le tourisme, avec lesquelles il faut concilier la protection des ressources et des espèces. C'est également une histoire humaine riche et attachante qu'il faut davantage défendre et valoriser.

La Politique Commune de la Pêche a conduit à une profonde réforme qui vise à garantir le développement durable des activités de la pêche sur le plan environnemental, économique et social. Le principe fondamental est de prendre en compte progressivement les écosystèmes dans la gestion des pêcheries.

Avec l'intégration des nouveaux États membres, l'Union européenne ne peut plus se permettre de « penser mer » de façon sectorielle mais doit mettre en place une politique globale de la mer. Depuis l'ouverture du « Livre vert » de 2005, la France est le principal contributeur d'idées et de propositions dans l'émergence de cette politique globale de la mer. Nous y préconisons notamment le lancement de « grands travaux » à caractère international et fédérateur tel le lancement d'un programme technologique et industriel autour de la valorisation des profondeurs océaniques, le développement des technologies innovantes pour les navires futurs.

Après la réforme et la réflexion prospective, il convient désormais de passer à l'action et d'intensifier les avancées politiques en matière de politiques portuaires, des transports maritimes et des navires ou encore de politique de qualité de vie dans les régions côtières.

2..10 LIBERTÉS, JUSTICE ET SÉCURITÉ

L'Europe, c'est un grand espace de paix entre des peuples et des États dont l'histoire demeure un monde plein de bruit et de fureur. Et parce qu'elle est la paix, l'Europe doit aussi travailler à incarner auprès du monde la Liberté, en plaçant le respect des droits des personnes humaines au cœur de son édifice.

L'Union européenne garantit les droits fondamentaux, grâce au Traité instituant l'Union européenne et grâce à la Charte des droits fondamentaux. De plus, il convient de rappeler que chaque État membre est signataire de la Convention européenne des Droits de l'Homme, préalable à toute adhésion à

l'Union européenne. Cette dernière n'est toutefois pas encore dotée de l'ensemble des instruments qui permettrait de rendre efficiente la protection des droits fondamentaux.

Les projets de réforme institutionnelle telle le Traité de Lisbonne devaient permettre une unification des procédures relevant du domaine de la Justice et des Affaires intérieures, mettant ainsi fin au morcellement des procédures. À l'heure actuelle, la pratique consiste à privilégier une approche intergouvernementale au détriment d'une approche communautaire. Il s'agit notamment d'élargir le champ de la procédure de codécision à la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Il conviendra également de progresser sur l'établissement d'une politique d'immigration à l'échelle de l'Union européenne qui repose sur une concertation efficace entre les États membres et le strict respect des droits fondamentaux. De l'ensemble de ces avancées pourra alors émerger un réel espace de justice européen.

2..11ÉDUCATION, CULTURE ET SPORTS

L'éducation, la culture, la transmission, la création, la science, les valeurs morales, philosophiques et spirituelles sont les biens supérieurs d'un peuple. L'Europe des universités, des langues, du sport, de la recherche, du numérique, de la bioéthique sont désormais des réalités qu'il faut encourager et promouvoir.

Pour autant, ces enjeux ne relèvent pas strictement des compétences de l'Union européenne qui n'a qu'un rôle de coordination de l'action des États membres. L'état des lieux de ces enjeux à l'échelle européenne permet toutefois de dégager quelques avancées majeures, comme l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur ou encore l'adoption récente d'Erasmus Mundus, qui consacre des moyens nouveaux aux échanges avec les pays tiers. En matière de projet culturel, la bibliothèque numérique dont l'Union européenne est en train de se doter et qui proposera six millions d'œuvres d'ici 2010 est là encore une construction forte. Le sport, quant à lui, grand absent des traités européens jusqu'en 2007, s'est enfin vu reconnaître son importance par la déclaration du Conseil européen qui rappelait que « les valeurs attachées au sport, < sont > essentielles à la société européenne ».

L'Europe des universités, celle des langues, du numérique, mais aussi des rencontres sportives sont autant de domaines d'une nouvelle « éducation européenne » ou d'une « Euroculture » à nommer et à survaloriser désormais ; autant de recherches d'une nouvelle intelligence du monde qui donnera à l'Europe une légitimité par les valeurs et les droits.

2..12RECHERCHE ET INNOVATION

Dans un monde en transition, notre idéal humaniste, par tout ce qu'il porte de connaissance, de savoir et de progrès peut jouer un rôle moteur. L'enseignement et la recherche sont des fonctions de long terme qui permettent aux sociétés de retrouver les voies de la performance et de la compétitivité. L'important est de savoir manier le moyen terme sans sacrifier le long terme, d'imposer en Europe une recherche d'excellence, avec les moyens financiers nécessaires.

Ainsi, l'ambition de créer des réseaux puissants dans la course mondiale accélérée à l'attractivité des chercheurs et des entreprises auxquelles se livrent Europe, États-Unis et pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, est-elle devenue essentielle. Pierre Veltz soulignait ainsi à quel point « il est vital que la France et l'Europe se dotent de pôles comparables à ce que sont pour les États-Unis les grandes universités du type Harvard ou MIT ».

À un an de l'échéance des « Objectifs de Barcelone » qui fixaient les dépenses de R&D à 3% du PIB européen, on est loin des résultats escomptés et les mécanismes de mise en réseau des programmes nationaux sont quasi inexistant. Si la recherche est l'un des leviers forts de la croissance économique, il n'existe à cette heure ni cartographie réelle des centres d'excellence, ni indicateurs d'évaluation des performances, ni brevet communautaire, ni réseau transeuropéen à très haut débit.

83% des citoyens européens estiment que les activités de recherche devraient être mieux coordonnées, il est désormais venu le temps pour que l'Union européenne fasse de la recherche un levier fort de la croissance économique, des choix clairs de cohésion communautaire, et sûrement dépasser la stratégie de Lisbonne dès lors que persistent des divergences entre États membres sur les sujets majeurs, notamment les OGM, les cellules souches, le nucléaire.

2..13 JEUNES ET ATTENTE D'EUROPE

L'Europe peut-elle, aux yeux des jeunes générations, relever les défis qui s'imposent à elles ? La jeunesse européenne, et plus particulièrement la jeunesse française, souhaite-t-elle prendre la relève de la construction européenne ?

3 personnes sur 10 ont moins de 25 ans dans l'UE à 27. Il s'agit de la génération la plus qualifiée que l'Europe n'ait jamais connue (18.7 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur - données 2007).

C'est pourtant aussi la génération la plus confrontée aux difficultés d'emploi. Le taux de chômage des jeunes est largement supérieur à celui de la population totale. Il s'agit donc d'une génération entre dépendance familiale et pauvreté. 19% des moins de 30 ans vivent en deçà du seuil de pauvreté. Et cette paupérisation a des conséquences sociales directes notamment sur la santé (stress, tabac, alcool, mauvaises habitudes alimentaires...)

Cette génération a toujours connu et vécu l'Union européenne. Comme un projet naturel. Ce continent voit grandir une génération moins cynique, déterminée à proposer un nouveau modèle économique, social, environnemental. « Jeunesse et action » est un programme 2007-2013 établi par le Parlement européen et le Conseil qui s'articule en quelques axes, notamment promouvoir la citoyenneté, favoriser la compréhension mutuelle et favoriser la coopération.

Mais la jeunesse de l'Europe attend donc des leviers pour rétablir un équilibre de société. La dégradation des conditions de vie quotidiennes n'est pas sans conséquence sur la confiance que la jeunesse place dans son avenir. Et le regard de la jeunesse ne se limite pas à des considérations purement individuelles. La conscience écologique s'affirme, le monde multiculturel, brassé, est une réalité vécue comme une évidence. Un constat qui rend de moins en moins supportables les inégalités de richesse. Et elle attend que l'Europe relaie aussi ses luttes morales.

2..14 CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

De « ressortissants communautaires », nous devenons, au fil du temps, « citoyens européens ». Des citoyens électeurs et éligibles dans tous les pays de l'Union, qui circulent, vivent, travaillent librement sur tout le territoire. Une évolution qui vient renforcer, et non affaiblir, la citoyenneté nationale.

En effet, la citoyenneté européenne, officiellement reconnue par le traité de Maastricht en 1992, complète sans la remplacer la citoyenneté nationale. C'est pour cette raison qu'on dit de la citoyenneté européenne qu'elle est une citoyenneté de superposition. Par ailleurs, la citoyenneté européenne diffère du concept « classique » dans le sens où n'est défini aucun devoir envers l'Europe.

Par définition, la citoyenneté est la manifestation d'une identité commune, d'un sentiment d'appartenance à une même communauté ou le témoignage d'une histoire commune et d'une identité commune. Or il n'existe pas de telles perceptions au niveau européen. Pour beaucoup le « citoyen européen » reste un concept un peu vide.

Cela montre que les Européens sont trop peu informés sur l'Europe. Et l'information la plus pertinente serait celle de répondre aux préoccupations des citoyens dans leur vie quotidienne : social, économique, politique...

Sur ce point, la clarification entre démocratie directe et démocratie indirecte est nécessaire. La participation du citoyen à la vie politique européenne se heurte à des difficultés : de connaissance technique, de vocabulaire, de connaissance des réseaux d'information et des contacts, etc.

Le citoyen dispose de nombreuses possibilités de faire valoir ses droits mais les procédures sont finalement mal connues. Tout citoyen européen où qu'il soit, et qu'il soit voyageur ou non, qu'il réside et travaille dans un ou plusieurs pays européens, peut retirer un réel bénéfice dans sa vie quotidienne d'une meilleure application de la législation communautaire. La question fondamentale d'une communication réelle, efficace et pertinente sur l'Europe en direction du citoyen est donc une priorité.

2..15 AFFAIRES INTERNATIONALES ET DÉFENSE

Aujourd'hui, les États qui comptent sont à la dimension de continents : Russie, États-Unis, Chine, bientôt Inde et peut-être Brésil. Aucun État européen ne peut peser seul face à eux. C'est grâce à une Europe forte, disposant d'une diplomatie et d'une défense communes, que notre souveraineté sera respectée et notre voix écoutée.

Nous avons des valeurs à défendre qui ne vont pas de soi dans ce nouveau contexte. Et malgré les espoirs que suscite l'élection récente de Barack Obama, les Européens savent désormais qu'ils doivent au moins partager avec les États-Unis l'effort pour porter ces valeurs dans le monde.

Il faut donc se donner les moyens d'une Europe forte. On peut constater la puissance de la diplomatie européenne quand elle parle d'une même voix : c'est ainsi grâce à l'action de la diplomatie européenne que le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre a pu entrer en vigueur.

La priorité des priorités est la construction d'une défense européenne, la mise en synergie de capacités militaires nationales pour manœuvrer ensemble, interagir ensemble. Cela va avec la mise en commun des programmes de recherche, de l'armement et des moyens diplomatiques, de manière aussi à optimiser l'utilisation des fonds publics.

Alors que le sentiment d'insécurité globale est croissant, c'est un enjeu de protéger nos entreprises et la vie de nos concitoyens. Et représentons-nous la capacité qui serait celle de l'Union européenne si l'on additionnait la connaissance française, la connaissance britannique de certaines régions du monde.

Plus généralement, l'Europe, qui ne se veut pas agressive, mais porteuse de paix, de démocratie et de développement partout dans le monde, doit envisager de développer des stratégies d'influence et

d'appui aux projets qui vont dans le sens de ces valeurs, de préférence à l'emploi de la force armée, qui pour autant peut être indispensable.

2..16C COOPÉRATION ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Un milliard quatre cent millions de personnes vivent avec moins d'un euro par jour dans le monde. Une réalité face à laquelle l'Union, par les valeurs et le projet qu'elle porte, doit agir. Cela passe par une plus grande efficacité et une meilleure efficacité des politiques de coopération et d'aide au développement.

La politique de coopération et de développement de la Communauté européenne est l'une des plus anciennes. Elle s'est progressivement étoffée au fil des 50 dernières années. Consacrée d'abord aux colonies et aux ex-colonies d'Afrique, elle s'est ensuite élargie jusqu'à aujourd'hui la Méditerranée. Aujourd'hui elle se compose de la politique de voisinage, de coopération avec l'Asie, l'Amérique latine, de coopération avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle est la première au monde en volume financier avec 60 milliards d'euros sur 100 milliards d'euros au total.

Elle pose aujourd'hui la question de son efficacité. Vue par les États membres comme un levier de leur influence stratégique, la politique de coopération est morcelée en 27 politiques nationales et complétée d'une politique communautaire. Avec une aide communautaire représentant seulement 20% de l'aide européenne totale, chaque État garde « son terrain privilégié » aux dépens de la cohérence de l'effort consenti. Il s'agit en premier lieu d'établir des complémentarités réelles entre les politiques nationales et communautaires. Et c'est à cette condition que le montant de l'enveloppe budgétaire peut être débattu avec nos concitoyens.

Les enjeux en matière de relation externe de l'Europe sont considérables. La politique de coopération au développement contribue à traiter les problèmes cruciaux de notre époque que sont la pauvreté et l'extrême pauvreté, la migration illégale, l'instabilité politique et le terrorisme, les grandes pandémies.

Dans un monde où désormais tout est en relation, la volonté de refonder le projet européen implique de bâtir une nouvelle capacité politique et de renforcer notre force de conviction et d'entraînement démocratiques.

3. BILAN DES RÉUNIONS TENUES ET PROGRAMMÉES

3.1 Réunions décentralisées

Mars, Besançon	GP Education, Culture, Sports
Février, Caen	GP Education, Culture, Sports
Samedi 21 février, Royan	GP Politique de la Mer et Pêche
Lundi 9 février, Beauvais	GP Aménagement du territoire, Politique régionale, Transports
Lundi 9 février, Manosque	GP Développement durable, GP Energie et GP Recherche
Samedi 7 février, Reims	GP Identité et Valeurs européennes
Samedi 7 février, Niort	GP Fonctionnement de l'Union européenne
Samedi 7 février, Vichy	GP Agriculture et Monde rural
Vendredi 6 février, Nîmes	GP Affaires sociales
Jeudi 5 février, Metz	GP Liberté, Justice, Sécurité
Samedi 31 janvier, Angers	GP Citoyenneté européenne
Vendredi 30 janvier, Limoges	GP Education, Culture, Sports
Vendredi 30 janvier, Rouen	GP Affaires sociales
Jeudi 22 janvier, Perpignan	GP Union Economique et Monétaire
Samedi 17 janvier, Roissy	GP Liberté, Justice, Sécurité
Jeudi 15 janvier, Plateau de Saclay	GP Recherche et innovation
Mercredi 14 janvier, Strasbourg	GP Fonctionnement de l'Union européenne
Jeudi 19 décembre, Lille	GP Aménagement du Territoire, Politique régionale et Transports
Jeudi 18 décembre, Rennes	GP Education, culture et sport
Mercredi 17 décembre, Dijon	GP Union Economique et Monétaire
Mardi 16 décembre, Outarville	GP Agriculture et Monde rural
Samedi 13 décembre, Quimperlé	GP Jeunes et Attente d'Europe
Samedi 13 décembre, Saint-Nazaire	GP Politique de la Mer et de la Pêche
Samedi 13 décembre, Cahors	GP Recherche et innovation
Vendredi 12 décembre, Bordeaux	GP Energie
Jeudi 11 décembre, Poissy	GP Affaires sociales
Mercredi 10 décembre, Bruxelles	GP Citoyenneté européenne
Lundi 8 décembre, Nice	GP Développement durable
Samedi 29 novembre, Lyon	GP Fonctionnement de l'Union européenne
Mercredi 26 novembre, Arras	GP Energie

3.2 Réunions à Paris

Lundi 9 février	GP Education, Culture et sport
Jeudi 5 février	GP Défense
Mercredi 21 janvier	GP Affaires étrangères
Samedi 17 janvier	GP Citoyenneté européenne
Jeudi 15 janvier	GP Aide au développement et Coopération
Mardi 16 décembre	GP Affaires étrangères
Vendredi 12 décembre	GP Défense
Jeudi 11 décembre	GP Education, culture et sport
Jeudi 11 décembre	GP Développement durable
Mardi 9 décembre	GP Libertés, justice et sécurité
Lundi 8 décembre	GP Aide au développement et Coopération
Jeudi 4 décembre	GP Union Economique et Monétaire
Jeudi 4 décembre	GP Politique de la Mer et de la pêche
Mercredi 3 décembre	GP Agriculture et Monde rural
Mercredi 3 décembre	GP Union Economique et Monétaire
Samedi 29 novembre	GP Aménagement du territoire, Politique régionale et Transports
Samedi 22 novembre	GP Citoyenneté européennes
Jeudi 20 novembre	GP Affaires sociales
Samedi 15 novembre	GP Identité et valeurs européennes
Dimanche 14 novembre	GP Fonctionnement de l'Union européenne
Jeudi 13 novembre	GP Recherche et innovation
Mercredi 12 novembre	GP Politique de la Mer et de la Pêche
Mercredi 12 novembre	GP Affaires étrangères et Défense
Mercredi 12 novembre	GP Union Economique et Monétaire
Jeudi 6 novembre	GP Education, culture et sport
Mercredi 5 novembre	GP Développement durable
Mercredi 5 novembre	GP Agriculture et Monde rural
Mardi 4 novembre	GP Libertés, justice et sécurité
Mardi 4 novembre	GP Energie
Lundi 3 novembre	GP Fonctionnement de l'Union européenne
Lundi 27 octobre	GP Citoyenneté européenne
Dimanche 26 octobre	GP Aménagement du territoire, Politique régionale et Transports
Dimanche 26 octobre	GP Jeunes et Attente d'Europe
Samedi 25 octobre	GP Affaires sociales
Samedi 25 octobre	GP Identité et valeurs européennes

4. CONTACTS

Coordination du Dispositif Europe

Céline Alléaume, Secrétaire du Conseil National du Mouvement Démocrate

Contact : coordination@democrates-en-europe.eu

Appuyée par Marc Hernandez, pour la coordination des blogs des groupes projets et Elisabeth de Fresquet pour la coordination des déplacements des groupes projets

Identité et Valeurs européennes

Groupe coordonné par Denis Badré, Sénateur-Maire de Ville d'Avray, Jean-Pierre Rioux, historien et animé par Robin Delisle, professeur.

Contact : identite-valeurs@democrates-en-europe.eu

Fonctionnement de l'Union européenne

Groupe coordonné par François Pauli, secrétaire général adjoint du groupe "Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe" (ADLE) au Parlement européen et Jean-Luc Sauron, haut fonctionnaire et professeur associé à l'Université Paris Dauphine.

Contact : fonctionnement-ue@democrates-en-europe.eu

Union Economique et Monétaire, Politique Commerciale et Budget

Groupe coordonné par Jean Peyrelevade, vice-président du Mouvement Démocrate, et animé par Stéphane Cossé, consultant.

Contact : economie@democrates-en-europe.eu

Affaires sociales

Groupe coordonné par Bernard Lehideux, député au Parlement européen et animé par Stéphane le Boulter, haut fonctionnaire.

Contact : social@democrates-en-europe.eu

Développement Durable

Groupe coordonné par Jean-Luc Bennahmias, député au Parlement européen, et animé par Julien Rivals, consultant.

Contact : dev-durable@democrates-en-europe.eu

Agriculture et monde rural

Groupe coordonné par Jacqueline Gourault, Sénatrice-Maire de la Chaussée-Saint-Victor, et animé par Frédéric Descrozaille, ingénieur agronome.

Contact : agriculture@democrates-en-europe.eu

Énergie

Groupe coordonné par Anne Laperrouze, députée au Parlement européen et animé par Elisabeth Delorme, Conseillère régionale de Poitou Charente

Contact : energie@democrates-en-europe.eu

Aménagement du territoire, Politique régionale et Transports

Groupe coordonné par Jean-Marie Beaupuy, député au Parlement européen et président de l'Intergroupe URBAN, et animé par Eric André, consultant.

Contact : regions-transports@democrates-en-europe.eu

Politique de la Mer et de la Pêche

Groupe coordonné par Philippe Morillon, député au Parlement européen et président de la commission de la pêche au Parlement européen, et animé par Alexis Blanc, président du Mouvement départemental de Charente maritime.

Contact : mer-peche@democrates-en-europe.eu

Éducation, Culture et Sport

Groupe coordonné par François Guliana, Président des Jeunes démocrates de Paris, et animé par Patrick Brunel, universitaire

Contact : education-culture@democrates-en-europe.eu

Recherche et Innovation

Groupe coordonné par Caroline Chevasson, chargée de mission au CEA et Jean-Pierre Alix, membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie

Contact : recherche@democrates-en-europe.eu

Libertés, Justice et Sécurité

Groupe coordonné par Nathalie Griesbeck, députée au Parlement européen et animé par Fanny Khau, élève avocate

Contact : securite-justice@democrates-en-europe.eu

Affaires Etrangère et Défense

Groupe coordonné par Philippe Morillon, député au Parlement européen et animé par François Moreau, haut fonctionnaire

Contact : defense-international@democrates-en-europe.eu

Jeunes et Attente d'Europe

Groupe coordonné par Jean-François Martins, ancien président de la FAGE et Conseiller du 14e arrondissement de Paris et Paul-Roger Gontard

Contact : jeunes@democrates-en-europe.eu

Citoyenneté Européenne

Groupe coordonné par Marie Dancourt Cavanagh, vice-présidente du Mouvement Démocrate Belgique et Florian Chiron, président du Mouvement Démocrate Allemagne

Contact : citoyens-communautaires@democrates-en-europe.eu

Aide de développement et Coopération

Groupe coordonné par Bernard Lehideux, député au Parlement européen et animé par Archippe Yepmou, porte-parole de l'ONG "Internet sans frontières"

Contact : developpement-cooperation@democrates-en-europe.eu